

10

Sujet: [!! SPAM] [INTERNET] chaufferie biomasse à Plouha SARL Le Chêne Vert

De :

Date : Thu, 22 Oct 2020 21:37:30 +0200

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je me permets par le présent courriel de vous informer que je suis très concernée par le projet ci-dessus mentionné et la pollution qu'un tel projet peut engendrer sur Plouha et sa région.

La beauté des falaises de Plouha et de sa nature, la qualité de l'air, la qualité de l'eau de mer doivent être préservées.

L'écosystème et la biodiversité que nous apportent la nature ne peuvent être détruits au nom de la croissance économique.

L'écosystème que nous avons la chance d'avoir dans les Côtes d'Armor ne fonctionne pas seulement grâce aux micro-organismes et au milieu dans lesquels ceux-ci évoluent mais aussi parce que l'eau et l'air sont de bonne qualité. Nous devons conserver cet écosystème pour que la biodiversité dont notre avenir dépend puisse être préservée: 35% de notre nourriture dépend des 80% de plantes qui ont besoin d'être pollinisées. Si la qualité de l'air se dégrade, notre écosystème se déstabilise.

Laisser place à une chaufferie risque de créer un précédent et ouvrirait la porte à des plus grands projets qui n'iraient pas dans le sens des accords de Paris signés en 2015.

Je vous demande donc de refuser la demande de la SARL le chêne vert pour l'installation ci-dessus mentionnée.

Salutations,